

Compte rendu du CHSCT du 09 juin 2015

le PV du CHSCT du 02 avril 2015 :

Approuvé sous réserve des modifications demandées par la CGT.

Élection du secrétaire du CHSCT par les représentants du personnel :

Depuis la démission de la précédente secrétaire de Solidaires, aucune candidature n'avait été présentée par les trois organisations syndicales.

La présidente nous ayant informé que cette situation pourrait provoquer l'annulation des réunions du comité, La CGT s'est donc portée candidate afin que cette instance puisse continuer à siéger et défendre la santé et les conditions de vie au travail des agents.

Mme Bouzouina a ainsi été élue à la main levée, et ce, malgré l'abstention massive de Solidaires.

Actualisation des fiches de risques 2015 :

Les fiches de risques ont été mises à jour dans le respect des remarques précédemment faites par les OS.

Les fiches de risques sont validées par l'ensemble du comité.

Présentation du guide amiante 2015 :

M. Belloc, ISST, fait une présentation claire et concise des points importants du guide amiante.

Obligation pour les propriétaires d'immeubles dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997, de rechercher la présence d'amiante dans les flocages, calorifugeages et faux plafonds (liste A), ainsi que dans d'autres matériaux (liste B).

Ils sont également contraints par le code de la santé publique, de constituer et actualiser le DTA (Document Technique Amiante) afin de porter à la connaissance des occupants de l'immeuble mais également à toute personne intervenant dans l'immeuble, l'ensemble des informations sur la présence d'amiante.

Malgré une vérification et mise à jour triennale ou systématique avant la réalisation de travaux, on ne peut absolument pas conclure à une absence d'amiante à priori si un matériau n'est pas mentionné dans le DTA : la recherche ne peut se faire que sur les matériaux accessibles sans travaux de démolition !

En matière de surveillance des matériaux contenant de l'amiante, la réglementation prévoit trois niveaux selon leur état de conservation ou leur risque de dégradation.

Le plan d'action ministériel amiante va au delà de la réglementation et envisage le retrait pur et simple des matériaux sujets à des dégradations ponctuelles même si l'opérateur de repérage préconise la surveillance.

Dans le cadre de la gestion courante des bâtiments, le plan d'action ministériel préconise également la mise en place d'une **signalétique claire** sur les matériaux contenant de l'amiante. Cette identification ne constitue pas une obligation légale mais fait partie des engagements ministériels favorisant **l'information** des personnels.

Nous tenons le guide amiante à disposition des agents qui souhaitent le consulter.

Rapport de visite de l'ISST à l'ESI de Versailles St Cloud (immeuble Montcalm) :

M. Belloc a été agréablement surpris de faire la visite d'un site où il y avait si peu à dire. Effectivement, la différence entre la visite de l'ISST et celle du comité en juin 2012 est flagrante.

En effet, après la visite de juin 2012, la Disi avait pris la décision de financer des travaux importants de réparations, de nettoyage et d'améliorations du site. Depuis, l'équipe de direction de l'ESI veille à maintenir celui-ci en bon état et s'est empressé d'appliquer les quelques recommandations de M. Belloc.

Les prochaines visites de sites par l'ISST : Orléans le 22 juin prochain et Versailles St Cloud : l'école des postes.

Budget 2015 et formations :

Budget 2015 alloué 64 231 € (après réserve de 8 %) dont 47 506,93 € ont été dépensés et dédiés :

- ⇒ aux formations (gestes et postures, gestion du stress, habilitations électriques, pompiers volontaires, sécurité incendie, stages routiers, guide et serre file...etc).
- ⇒ aux aménagements de postes et amélioration des conditions de travail (fauteuils ergonomiques, souris verticales, EPI, lampadaires...etc) au confort thermique (isolation de fenêtres, désembouage chauffage).
- ⇒ Aux améliorations de confort thermique (désembouage système de chauffage, isolation de fenêtres)
- ⇒ Aux améliorations de l'immobilier (projecteurs et détecteurs de présences, rampes et mains courantes, escalier de secours, élagage...)

Au 31 mai 2015, il reste 16 724,07 € à consommer.

Concernant les formations guides et serres files, il semble que des disparités ont été constatées selon les sites, certains ayant bénéficié d'une formation sur le maniement des extincteurs et d'autres pas.

Ces formations ont également permis de constater que quelques plans d'évacuations de sont plus à jour.

Des personnels se plaignent encore de ne pas être au courant des diverses formations proposées par le CHSCT bien que les assistantes de préventions y soient très attentives.

Examen des comptes-rendus et registres :

⇒ Comptes-rendus d'évacuations :

Ils sont enfin harmonisés et donc plus faciles à exploiter. Quatre comptes-rendus pour Caen, Versailles Chantier et Rouen Jean Moulin (2) montrent que les évacuations régulières portent leurs

fruits et que les exercices d'évacuations, prévus ou intempestifs se déroulent de mieux en mieux malgré quelques « couacs » avec les guides et serres files.

⇒ **registres :**

ESI Rouen les mouettes : depuis décembre 2014, la société ONET ne réapprovisionne plus les distributeurs de savon et d'essuie main. Malgré les rappels fait à la société, le problème persiste et ils ont été obligés d'acheter les fournitures manquantes avec les crédits de fonctionnement de l'ESI. Ce problème, déjà évoqué lors du dernier CHSCT est toujours d'actualité et en plus s'est propagé sur Caen qui connaît le même problème depuis deux mois avec les essuie-mains !

Des problèmes de ménage avec la société ONET reviennent régulièrement (tous sites confondus) ce qui nous conduit à demander des prestations de nettoyages exceptionnelles dont la société s'acquitte avec brio puisqu'elles sont facturées en plus...de là à penser que....

Bref, la prestation de nettoyage exceptionnelle concernant Versailles école des postes ne sera pas demandée à la société ONET....

Pour l'ESI de Nanterre : la galère continue ! après les fuites des toilettes, des toits, les mauvaises odeurs, les couloirs inondés, les problèmes de climatisation et j'en passe, ils ont maintenant des plafonds qui menaces de s'effondrer et le sol d'accès au parking qui se désagrège...

Après plusieurs demandes et relances auprès de la DDFIP, toujours rien !!!

Mme Hermant a admis qu'à ce point, la solution serait de trouver de nouveaux locaux pour accueillir les personnels de Nanterre.

⇒ **Accidents de service :**

1 accident de service à Orléans : un chariot s'est renversé et percuté la cheville d'un agent du SCAN-ADO heureusement sans gravité.

couloirs

Questions diverses :

SOLIDAIRE :

⇒ Éclairage du parking de Versailles école des postes : l'éclairage existe mais aurait été désactivé suite aux plaintes du voisinage. Le dossier sera repris et étudié afin de trouver une solution satisfaisante pour tous.

⇒ Le faux plafond du grenier de Versailles chantier coté rue s'effondre : enquête en cours.

⇒ Rapprochements immobilier : aucun obstacle majeur. Le dossier suit son cours.

FO :

⇒ Quid de Lévitique de Caen sachant que les deux agents concernés sont en arrêt maladie ? : cela n'a aucune incidence sur la date de fermeture fixée au 31 décembre.

INFO : M. Aouadj donne au comité des informations concernant le remplacement prochain de l'ascenseur d'Orléans : des traces d'amiante ayant été détectées dans le conduit de fluide d'air, des travaux de désamiantage auront lieu avant le début des travaux.

fin de la réunion à 12 heures 35.

Vos représentants CGT :
Celocia Bouzouina ESI Orléans
et Sylvaine Doreau ESI Orléans